

CABINET DENIS CHAILLOU

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Des Commissaires aux Comptes de Paris*

*147 avenue Henri Barbusse
91210 DRAVEIL*

ASSOCIATION SPORTIVE DU PLESSIS SAVIGNY

Rue du Rougeau

77 176 SAVIGNY LE TEMPLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Sportive du Plessis Savigny relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « autres éléments significatifs » de l'annexe qui expose l'incidence sur les comptes de la valorisation des stocks des différentes sections.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

ع

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

la

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Draveil, le 03 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

Denis CHAILLOU



**ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU
PLESSIS DE SAVIGNY**

MAISON DES ASSOCIATIONS
CIDEX 25
BOITE 1
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Sommaire

Compte rendu	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>4</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>4</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>4</i>
<i>Stocks en cours</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	<i>5</i>
<i>Dettes</i>	<i>5</i>
<i>Engagements reçus</i>	<i>5</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>7</i>
<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>7</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>7</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>7</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>8</i>
<i>Charges financières</i>	<i>8</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>8</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>8</i>
Annexes aux comptes annuels	10
PREAMBULE	10
REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	11
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	13
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	14

**ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU
PLESSIS DE SAVIGNY**

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	883	883			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 236	76 275	21 961	12 128	9 833
Autres immobilisations corporelles	30 972	28 605	2 366	3 363	- 997
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	130 091	105 764	24 327	15 491	8 836
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	23 225		23 225		23 225
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	32 464		32 464	37 014	- 4 550
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				519	- 519
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	2 660		2 660	5 076	- 2 416
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	366 424		366 424	397 897	- 31 473
Charges constatées d'avance	16 255		16 255	12 051	4 204
TOTAL (II)	441 029		441 029	452 558	- 11 529
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	571 119	105 764	465 356	468 049	- 2 693

CERTIFIÉ
 RÉGULIER ET SINCÈRE

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	64 334	75 977	- 11 643
. Résultat de l'exercice	46 344	-11 643	57 987
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		237	- 237
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	110 679	64 571	46 108
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	1 331	43 031	- 41 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 488	13 491	- 3
Autres	8 697	7 941	756
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	331 161	339 015	- 7 854
TOTAL (IV)	354 677	403 478	- 48 801
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	465 356	468 049	- 2 693
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

CERTIFIÉ
 REGULIER ET SINCERE

**ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU
PLESSIS DE SAVIGNY**

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	19 292		19 292	16 523	2 769	16,76
Production vendue biens						
Production vendue services	48 977		48 977	94 296	- 45 319	-48,06
Montants nets produits d'expl.	68 268		68 268	110 819	- 42 551	-38,40
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			250 610	252 891	- 2 281	-0,90
Cotisations			545 404	500 746	44 658	8,92
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			1 500	6 500	- 5 000	-76,92
Reprise de provisions					525	N/S
Transfert de charges			525			
Sous-total des autres produits d'exploitation			798 039	760 137	37 902	4,99
Total des produits d'exploitation (I)			866 307	870 955	- 4 648	-0,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 024	930	94	10,11
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			1 024	930	94	10,11
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			39 424	42 794	- 3 370	-7,87
Sur opérations en capital			237	739	- 502	-67,93
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			39 661	43 533	- 3 872	-8,89
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			906 992	915 418	- 8 426	-0,92
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-11 643	11 643	-100
TOTAL GENERAL			906 992	927 061	- 20 069	-2,16

CERTIFIÉ
 JULIER ET SINCÉ

ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU PLESSIS DE SAVIGNY
 MAISON DES ASSOCIATIONS CIDEX 25 BOITE 1 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	20 198	25 913	- 5 715	-22,05
Variations stocks de marchandises	-23 225		- 23 225	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	37 852	39 455	- 1 603	-4,06
Services extérieurs	22 647	28 811	- 6 164	-21,39
Autres services extérieurs	350 094	356 144	- 6 050	-1,70
Impôts, taxes et versements assimilés	5 289	4 856	433	8,92
Salaires et traitements	298 416	312 858	- 14 442	-4,62
Charges sociales	98 549	103 256	- 4 707	-4,56
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association	1 566	297	1 269	427,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	8 328	11 567	- 3 239	-28,00
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	146	414	- 268	-64,73
Total des charges d'exploitation (I)	819 859	883 571	- 63 712	-7,21
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	40 789	43 490	- 2 701	-6,21
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	40 789	43 490	- 2 701	-6,21
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	860 648	927 061	- 66 413	-7,16
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	46 344		46 344	N/S
TOTAL GENERAL	906 992	927 061	- 20 069	-2,16
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature	3 060	1 898	1 162	61,22
. Dons en nature				
Total	3 060	1 898	1 162	61,22
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	3 060	1 898	1 162	61,22
. Personnel bénévole				
Total	3 060	1 898	1 162	61,22

CERTIFIÉ
 GULIER ET SINCÈRE

**ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU
PLESSIS DE SAVIGNY**

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 465 355,89 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 46 344,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 3/12/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

**CERTIFIÉ
GULIER ET SINCÈRE**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Pour la première fois, les stocks de chaque section ont été valorisés et comptabilisés sur cet exercice.

- impact sur le résultat de l'exercice : + 23.225,19 euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 130 091

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	883			883
Immobilisations corporelles	112 044	17 164		129 208
Immobilisations financières				
TOTAL	112 927	17 164		130 091

Amortissements et provisions d'actif = 105 764

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	883			883
Immobilisations corporelles	96 553	13 329		104 881
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	97 436	13 329		105 764

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similaire	883	883	0	1 ans
Matériel sportif	98 236	76 275	21 961	de 3 à 10 ans
Mat.bureau & informa	27 314	25 251	2 064	de 3 à 5 ans
Mobilier	3 657	3 354	303	de 3 à 5 ans
TOTAL	130 091	105 764	24 327	

Etat des créances = 51 380

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	51 380	51 380	
TOTAL	51 380	51 380	

Charges constatées d'avance = 16 255

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CERTIFIÉ
GULIER ET SINCÈ

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 354 677

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 331	1 331		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 488	13 488		
Dettes fiscales & sociales	5 487	5 487		
Dettes sur immobilisations	3 210	3 210		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	331 161	331 161		
TOTAL	354 677	354 677		

Charges à payer par postes du bilan = 10 311

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 824
Dettes fiscales & sociales	5 487
Autres dettes	
CERTIFICAL	10 311

GUILIER ET SINCE

Produits constatés d'avance = 331 161

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

La base de calcul des produits constatés d'avance est constituée des cotisations des adhérents réglées entre septembre et décembre de l'exercice, auxquelles sont ajoutées les règlements constatés en janvier de l'exercice suivant.

Une quote-part de 9/12 de l'ensemble des cotisations ainsi calculées est reportée sur l'exercice suivant.

Tableau de variation des fonds associatifs

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatif sans droit de reprise				
Ecart rééval. s/ des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	75.977			
Résultat comptable de l'exercice	-11.643			46.344
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart rééval. s/ des biens avec droit de reprise				
Subv. d'inv. non renouvelables par l'organisme	237		237	0
Provisions réglementées				
TOTAL	64.571		237	46344

Tableau de report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débitéur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- A l'exercice		
- Aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté sous contrôle de tiers financeurs		64.334
Report à nouveau gestion propre		
SOLDE		64.334

Tableau de répartition du résultat de l'exercice

Résultat comptable de l'exercice	Débitéur	Créditeur
- Dont part du résultat sur gestion propre		46.344
- Dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs		
SOLDE		46.344

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Ventilation des produits

	Montant		%	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	250.610	252.891	27,63	27,62
Cotisations	550.778	518.497	60,73	56,64
Dons				
Apports				
Legs et donation				
Produits liés à des financements règlementés				
Ventes de dons en nature				
Autres produits de la générosité du public				
Produits financiers	1.024	930	0,11	0,10
Produits exceptionnels	39.661	43.533	4,37	4,76
Autres produits	64.919	99.567	7,16	10,88
TOTAL	906.992	915.418	100,00	100,00

CERTIFIÉ
GULIER ET SINCÈRE

Contributions volontaires

METHODE DE VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES FIGURANT AU COMPTE DE RESULTAT

Nature	Méthode de valorisation
Renoncement aux remboursements de frais kilométriques des bénévoles	Nombre de kilomètres * barème fiscal

INFORMATION SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NE FIGURANT PAS AU COMPTE DE RESULTAT

Nature	Méthode de valorisation
Mise à disposition des installations sportives par la municipalité	La valorisation de l'utilisation des installations sportives n'a pas été possible compte tenu de la diversité des installations concernées et de la difficulté à quantifier leurs utilisations et leurs coûts.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 16 255

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	16 255
TOTAL	16 255

Charges à payer = 10 311

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	4 824
TOTAL	4 824

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés p(428200)	4 150
Ch.soc.dette cong.a(438200)	1 267
Ch.fisc.dette cong.a(448200)	70
TOTAL	5 487

Produits constatés d'avance = 331 161

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	331 161
TOTAL	331 161

CERTIFIÉ
REGULIER ET SINCÈRE